

l'opinion publique au sujet de la guerre et exercé une forte pression sur la politique gouvernementale à Washington. La présentation par les organes de presse des événements tragiques au Biafra ont valu à ce pays l'appui et le secours de plusieurs sources étrangères, par suite de l'effet produit sur l'opinion publique.

L'impact des organes de presse est chose établie depuis bien longtemps. A cet égard, citons la réalisation dramatique d'Orson Welles, radiodiffusée en 1938, laquelle s'inspirait du roman de H. G. Wells: *The War of the Worlds*. On se rappelle que ce programme a pratiquement semé la panique dans toute la région de New York et du New Jersey. La multitude d'appels placés par des citoyens affolés ont surchargé les centrales et presque paralysé le service téléphonique. Les grandes routes furent bloquées par l'encombrement des voitures de gens cherchant à fuir devant les «envahisseurs» martiens. Ayant mesuré

l'influence exercée par les différents organes de presse, le président de Gaulle fit observer un jour à propos de ses adversaires politiques en France: «Eux, ils ont les journaux, mais moi j'ai la RTF et j'entends la garder». (N'oublions pas que le réseau d'État de la Radio-Télévision française, actuellement l'ORTF, est devenu l'un des piliers du régime gaulliste.)

Malgré leur rapidité, leur influence et leur pénétration, les différents organes de presse ne sauraient être utilisés indépendamment et efficacement comme instruments de la politique étrangère. Ils sont des moyens, des méthodes, des instruments de transmission. Bien qu'ils semblent parfois jouir d'une vie autonome, ils n'en sont pas moins redevables pour leurs informations aux méthodes traditionnelles de la diplomatie, soit la réflexion, l'analyse, la négociation et l'étude approfondie des réalités politiques et économiques sur lesquelles se fondent la politique étrangère.

OTAN: la Déclaration d'Ottawa

Les quinze États membres de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, réunis à Ottawa les 18 et 19 juin, ont adopté une déclaration réaffirmant les principes qui ont guidé l'Alliance depuis sa création il y a 25 ans.

La Déclaration sur les relations atlantiques élaborée à Ottawa a été approuvée au cours d'une cérémonie clôturant la session ministérielle de l'OTAN, le 19 juin, et ratifiée aux quartiers généraux de l'OTAN à Bruxelles le 26 juin.

Au cours de la conférence de presse qui a suivi la clôture de la session ministérielle, M. Mitchell Sharp, ministre des Affaires extérieures, a qualifié la Déclaration sur les relations atlantiques de document d'une haute importance, étant donné qu'elle venait au moment où la plupart des ententes internationales accusaient des signes d'affaiblissement. «Cet anniversaire est fort remarquable du fait que l'Alliance de l'OTAN demeure aussi solide et unie que jamais...» a noté M. Sharp.

Pour sa part, M. Henry Kissinger, secrétaire d'État des États-Unis a précisé

que l'accord final concernant la déclaration de l'OTAN était le point culminant du processus amorcé dans son allocution portant sur l'Année de l'Europe en avril 1973. Selon lui, l'Alliance atlantique se devait de tenir compte de l'évolution des relations dans le monde — de l'évolution de la situation stratégique, du fait nouveau des «négociations constantes entre l'Est et l'Ouest et de l'incidence qu'ont sur l'Alliance les événements qui se produisent dans d'autres parties du monde».

Voici le texte de la Déclaration sur les relations atlantiques:

Les membres de l'Alliance de l'Atlantique Nord constatent que le Traité signé il y a 25 ans pour protéger leur liberté et leur indépendance a consacré la solidarité de leurs destins. Sous sa protection, les Alliés ont maintenu leur sécurité, sauvegarde des valeurs qui constituent l'héritage de leur civilisation, tandis que l'Europe de l'Ouest se relevait de ses ruines et jetait les bases de son unité.

Les membres de l'Alliance réaffirment leur conviction que le Traité de l'Atlan-